

occupations, le but de leur voyage, etc. Certes des calculs et des renseignements faits avec autant de soin, valent mieux que les vagues assertions des honorables messieurs de la droite.

Ces calculs sont faits d'après des rapports qui sont envoyés à Washington, non pas seulement des ports de la frontière, mais de tous ceux de l'Atlantique et du Pacifique. Ces mêmes calculs ont été cités par les amis du gouvernement actuel, à l'époque de la dernière administration, dans le but de démontrer que le commerce languissait et que le peuple manquait d'ouvrage; mais ces chiffres qui étaient exacts alors, doivent l'être encore aujourd'hui, et il n'appartient pas à nos adversaires d'en mettre l'exactitude en doute. Cette question est des plus sérieuses, et il n'y a pas à nier le fait que l'émigration vers les Etats-Unis, prend des proportions alarmantes. Les avancés faits par les membres de la gauche sont corroborés par des faits semblables observés dans chacune de leurs différentes municipalités. Je ne saurais dire à présent quel est le chiffre de l'émigration dans ma division électorale, mais il n'y a certainement aucun lieu de croire que la population augmente rapidement dans la partie ouest de la province d'Ontario.

Il serait même facile de nommer des cultivateurs aisés qui ont dû vendre leurs terres et émigrer au Nord-Ouest. Ces calculs méritent toute notre attention, et on est effrayé en pensant que dans un pays comme le nôtre qui n'a qu'une faible population, au delà de 100,000 personnes nous ont laissé depuis l'année dernière. A combien peut s'élever cette perte? D'après les calculs du ministre de l'Agriculture, chaque émigré venant en Canada représente une valeur de \$50, en sorte que le départ de 100,000 personnes représente pour le Canada, une perte de \$6,000,000 ce qui constitue une perte énorme pour la richesse du pays. De plus on peut constater que chaque individu rapporte à l'état un revenu de \$6 par année, de sorte que le départ de 100,000 personnes, représente une perte de \$600,000 par année.

Lorsque ces faits ont été dénoncés par les membres de la gauche, nous devons nous attendre que le ministre de l'Agriculture s'occuperait sérieusement de la chose de façon à pouvoir fournir des calculs et des renseignements pour nous prouver que l'émigration vers les Etats Unis n'était pas aussi considérable que nous le prétendions. Une émigration aussi considérable est bien faite pour décourager les personnes désireuses de se fixer dans notre pays.

En présence d'un tel état de choses, les honorables membres de la droite, ne doivent pas nous faire un crime d'attirer l'attention de cette Chambre sur des faits aussi importants. Les amis du gouvernement du jour, se croyaient en droit, alors qu'ils étaient dans l'opposition, d'attirer l'attention sur l'expatriation de milliers de canadiens, et ils disaient qu'il était de leur devoir, comme oppositionnistes, d'exprimer leurs vues sur cette question.

Les membres de la gauche font-ils moins leur devoir en informant le gouvernement du fait que l'émigration de notre population vers les Etats-Unis augmente rapidement?

Si nous devons ajouter foi aux statistiques fournies par les officiers de douanes, des Etats-Unis, nous voyons qu'il y a eu une augmentation de 10,000, pendant les deux dernières années, sur le nombre des émigrants, pendant les cinq années du gouvernement libéral; car sous le régime précédent 120,937 personnes ont abandonné le Canada, tandis que pas moins de 130,602, nous ont quittés depuis les deux dernières années.

Maintenant, si ces calculs sont exacts—et ils paraissent l'être—ils méritent toute l'attention des membres du gouvernement. Ils ne doivent pas être traités à la légère par les honorables membres de la droite. Nous avons tous compris que la rumeur—qui tendait à faire croire à l'Europe que le Canada n'était qu'un pays misérable que ces habitants s'empressaient de quitter d'année en année, aurait pour

résultat de nous priver de notre part de l'émigration européenne.

Les honorables membres de la droite nous disent que nous devons vanter notre pays, mais il ne s'agit pas en ce moment de savoir si nous devons vanter ou décrier notre pays, il s'agit de nous rendre compte de l'émigration qui part de notre pays et se dirige vers les Etats-Unis. Nous n'avons pas, en ce moment, à nous demander si le gouvernement doit être tenu responsable des conséquences de cette émigration. La question est de savoir si ce courant d'émigration existe?

La réponse à cette question devrait reposer sur une preuve tangible. Je vais citer un article d'un journal ami du gouvernement, publié à Manitoba, qui en parlant d'un convoi d'émigrants, expédié sous les soins de M. Taylor, d'Ottawa, s'exprimait comme suit :

“Quatre cent-dix Canadiens, sous les soins de M. Taylor, d'Ottawa, ont laissé Ontario mercredi dernier le 8, et de ce nombre 150 seulement se sont dirigés vers cette province. Le reste de ces émigrants, deux cent soixante, s'est dirigé sur divers points des Etats-Unis, et surtout vers le Dakota. On peut constater qu'en moyenne un tiers est demeuré à Manitoba, et que les deux autres tiers se sont dirigés vers les Etats Unis. Le convoi a laissé Ottawa, mercredi le 8 octobre, à 8.30 A.M., et est arrivé à Brockville, l'après-midi du même jour; là, ce convoi fut complet; il était composé de deux fourgons à bagages, de sept voitures à voyageurs, et d'une dizaine de wagons pour le fret et les bestiaux. Il s'arrêta à Port Hope, Whitby, Toronto et à quelques autres places de moindre importance et on y ajouta trois fourgons de bagages et dix voitures à voyageurs contenant 410 personnes. A Chicago, presque tous les passagers d'un wagon descendirent.

“Les passagers poursuivirent leur chemin jusqu'à Saint-Paul, où un grand nombre de ces voyageurs descendirent; ils étaient porteurs de billets de passage pour Jamestown, Mapleton et Fargo, via le chemin de “Northern Pacific.” Un nombre considérable de chars à fret fut laissé à Saint-Paul. Trois fourgons de bagages et fret, et neuf voitures à voyageurs seulement continuèrent leur route à partir de Saint-Paul; le fret et les bestiaux les suivirent à neuf heures d'intervalle; un petit nombre de passagers descendirent à Alexandria et Glyndon, et le plus grand nombre descendit à Crookston, à destination du Dakota. Une couple de fourgons à bagages furent laissés à cet endroit. Le convoi arriva à Saint-Vincent à six heures hier au matin, et un plus grand nombre encore des passagers continuèrent leur route jusqu'au nord du Dakota. De tous ces passagers, pas plus de 100 se sont rendus en cette ville, et 150 environ resteront dans la province.”

Ceci est une citation du Winnipeg Times, journal ami du gouvernement. Les renseignements de ce journal devraient être exacts, étant recueillis sur les lieux même.

C'est à l'opposition que revient le mérite, d'avoir fait remarquer au ministre de l'Agriculture, qui a autrefois accusé le gouvernement de négligence en n'arrêtant pas le courant de l'émigration qui existait alors, disait-il, qu'il est de son devoir de prendre les mesures nécessaires pour régler cette question. S'il est vrai qu'un tel état de choses existe, alors il devient du devoir du gouvernement d'y remédier.

Cette question mérite d'attirer toute l'attention de la Chambre. Une telle diminution de notre population ne peut qu'augmenter le poids du fardeau que nous avons déjà à supporter, comme conséquence de la politique actuelle, lequel fardeau ne peut aller qu'en augmentant.

L'an dernier l'attention du ministre de l'Agriculture a été attirée sur certains pamphlets publiés avec l'autorisation du département de l'Agriculture. Je crois qu'il me serait facile de démontrer que cette émigration considérable est intimement liée à la publication des brochures qui ont été distribuées en abondance par le ministre de l'Agriculture. Sans aucun doute, on avait en vue de propager ainsi toutes les informations possibles sur le Canada, mais on a été plus loin, car on a fait valoir les avantages qu'offraient aux colons, le Dakota, le Montana et le nord du Minnesota. Serait-il donc vrai que le courant de l'émigration de notre pays vers les Etats-Unis ne serait que le fruit des travaux du ministre de l'Agriculture? A-t-il semé le vent pour récolter la tempête? Avons-nous une preuve de la complicité de ce monsieur à remplir la haute position qu'il occupe, dans le fait qu'au lieu d'essayer à garder notre population sur notre sol, il encourage l'émigration vers l'étranger?

M. COURSOL. Il est à regretter que le sage avis qui nous a été donné par le député de Shefford (l'honorable M.